

5 Prendre à gauche sur l'avenue Sainte-Marie puis aussitôt deux fois à droite et continuer sur le chemin de Beauvais qui mène au carrefour de la route de la Forêt (D39). Tourner à gauche et poursuivre sur la route de la forêt pendant 300 m.

13 *les bâtiments Sainte-Marie, site privé.*

6 Tourner à votre droite dans la rue longeant le lotissement (face au cabinet médical). Suivre à droite rue du Peyrassaud pour rejoindre la rue Jean Cruveilhaer à gauche.

7 Suivre à gauche la rue Jean Cruveilhaer pendant 230 mètres (panorama à droite) et tourner à droite, rue du Chat qui pêche.

14 *L'ancienne école de filles (en rose) et l'ancienne gendarmerie.*



L'ancienne école de filles et l'ancienne gendarmerie

8 Sur la place, observer l'ancien lieu de marché avec une bascule et le lavoir. Prendre à gauche afin de retrouver la rue Jean Cruveilhaer et revenir au point de départ du parcours, place du 8 mai 1945.

15 *La bascule.* 16 *Le lavoir*



Le lavoir



L'église



Le point de vue n°9

## En chemin :

- Le bourg de Châteauneuf-la-Forêt, le lac ;
- Le mémorial de la déportation juive, le monument aux morts, réplique de la statue de la liberté ;
- La maison art-déco François Bariaud ;
- L'église ;
- Le parc et la demeure de Jane Limousin ;
- Les nombreux points de vue.

## HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles  
à l'Office de Tourisme Briance-Combade  
à Châteauneuf-la-Forêt  
Contact : 05 55 69 63 69

En savoir + sur la Haute-Vienne : [www.tourisme-hautevienne.com](http://www.tourisme-hautevienne.com)

## POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.

Pensez à emporter vos détritits et à refermer les barrières derrière vous.

Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.

Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.

Évitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.

Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux VTT sous leur responsabilité et déconseillé aux équestres.

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112

SMS d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114

[www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com)

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site [www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com) et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur LE PAV2 "nous signaler un problème" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



Cette fiche randonnée a été conçue et financée par le Département de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.

Ne pas jeter sur la voie publique

Crédit photos : Commune de Châteauneuf-la-Forêt, office de tourisme Briance-Combade



CHATEAUNEUF-LA-FORET  
Entre architecture et nature  
(circuit urbain)

2 h 00 - 4,7 km

Tous nos chemins mènent à vous  
[www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com)





## Info pratique

**Accès :** à 35 min de Limoges. Prendre l'A20 en direction de Toulouse puis sortie n°39 direction Saint-Hilaire-Bonneval puis suivre la RD15 sur 22 km.

**Départ :** parking sous la mairie.

Durée	Longueur	Balissage	Niveau	Dénivelé cumulé
2 h 00	4,7 km	jaune	facile	80 m



## Itinéraire

**1** Descendre à droite l'allée des sorbiers, traverser la rue et tourner légèrement à gauche pour entrer dans le parc Jane Limousin.

★ *Le parc paysager du XIX<sup>ème</sup> siècle est composé d'essences nobles d'ornement et forestières, le jardin est tracé à la française. La demeure de Jane Limousin date du XVIII<sup>ème</sup> siècle.*

**2** Sortir du parc et prendre à gauche la rue Amédée Tarrade pour rejoindre la statue de la Liberté et l'église.

★ *L'église Sainte-Marie-la-Claire a été inaugurée le 3 octobre 1886.*

★ *Le monument aux morts, réplique de la statue de la liberté, est réalisé le 31 juillet 1924, en fonte de fer. Haute de ses 2,90 mètres, d'une main elle élève haut le flambeau qui éclaire les tables de la Loi qu'elle tient de l'autre.*

**3** Descendre la rue Firmin Tarrade pendant 300 mètres puis tourner à droite, en restant sur le côté gauche, afin de remonter la rue du Barry.

★ *Le mémorial de la déportation juive, oeuvre de l'artiste sculpteur Marc Petit, représente une fontaine à la mémoire des déportés de Châteauneuf-la-Forêt. Le 6 avril 1944, plus de 50 personnes furent arrêtées, 40 juifs et plusieurs résistants, puis tous déportés.*

★ *L'ancienne Mairie.*

★ *La maison art déco François Bariaud.*

**4** Prendre à droite la rue du Champ Joli. 100 m, plus loin, tourner à gauche dans la rue du Theillaud. La suivre puis continuer à droite route de Lavaud.

★ *Une grange.* ★ *Une pêcherie.*

★ ★ ★ *Plusieurs panoramas sur la campagne environnante.*

★ *Une maison noble de 1630 (ancienne gendarmerie), un portail.*

